

Succès pour la téléconsultation médicale

Covid-19 : le service de téléconsultation de CCMO Mutuelle double ses chiffres

Lancé fin 2018, le service de téléconsultation médicale de CCMO Mutuelle, en partenariat avec Medaviz, a vu ses chiffres d'utilisation doubler ces derniers mois. Durant le confinement national lié à la crise sanitaire, les adhérents usagers découvrent les bienfaits de la téléconsultation et sont prêts à transformer l'essai en nouvelle habitude de consultation médicale.

Les téléconsultations doublent durant le confinement

Sur la période du 1^{er} février au 15 mars 2020, CCMO Mutuelle recensait en moyenne 4,3 créations de comptes par jour sur son service de téléconsultation Medaviz. Du 16 mars au 28 avril, après l'annonce des mesures de confinement, les créations ont doublé : 8,7 en moyenne.

Concernant le nombre d'appels quotidien des adhérents, on en compte 3,3 en moyenne sur la première période, puis 6,3 du 16 mars au 28 avril.

Aussi, la création quotidienne moyenne de comptes a été multipliée par 2 pendant le confinement. Le nombre d'appels moyen des adhérents par jour a triplé durant la deuxième quinzaine de mars et a presque doublé sur l'ensemble de la période du 16 mars au 28 avril.

« Début mai, j'ai commencé à tousser avec une légère fièvre. Habituellement je n'aurais pas consulté, mais dans le contexte actuel je me suis dit qu'il était important pour moi et mes proches de poser un diagnostic et de me faire dépister au covid-19 si besoin. Le jour étant férié, j'ai décidé de faire appel au service de téléconsultation médicale dont je bénéficie avec mon contrat CCMO Mutuelle. En moins de deux minutes, j'ai eu un médecin en ligne. Il m'a posé de nombreuses questions et a répondu à toutes mes interrogations. L'entretien a duré près de 10 minutes. Finalement, ce sont mes allergies au pollen qui me jouaient des tours.

Je n'avais jamais réalisé de téléconsultation médicale auparavant et j'avoue être séduit par le concept. Cela représente un véritable gain de temps et permet d'être très vite rassuré en ces temps si particuliers. Je pense que lorsque je devrais consulter à nouveau un médecin et que le cadre de la téléconsultation s'y prêtera, je n'hésiterai pas à renouveler l'expérience. » **témoigne Benjamin Levasseur, gérant d'une entreprise et adhérent CCMO Mutuelle.**

Un service accessible 24h/24 et 7j/7

Tous les adhérents et personnes bénéficiaires d'un contrat santé assuré et géré par la mutuelle CCMO peuvent accéder à tout moment et sans surcoût au service par téléphone ou depuis leur espace personnel en ligne.

En pratique : En quelques minutes, le service permet de contacter un médecin qualifié, diplômé en France et inscrit à l'Ordre de sa spécialité. Les médecins sont disponibles 24h/24 et 7j/7. Le dispositif compte une trentaine de spécialités médicales et paramédicales représentant 120 médecins : généralistes, pédiatres, gynécologues, pharmaciens... Sans rendez-vous, Medaviz garantit le respect du secret médical et la sécurité des données de santé. Les appels sont anonymes sauf lors de la délivrance d'une ordonnance.

Son utilisation est particulièrement adaptée si le médecin traitant n'est pas disponible, pour un premier diagnostic ou un complément d'information.

Solidarité et proximité

Acteur de la santé, CCMO Mutuelle place la prévention au cœur de ses actions. Lorsqu'elle décide de lancer son service de téléconsultation fin 2018, en partenariat avec Medaviz, c'est avant tout pour répondre à la difficulté d'accès aux soins que peuvent rencontrer ses adhérents et ainsi pallier les déserts médicaux. Dans l'Oise, l'urbanisation de la région et le développement de structures routières mettent à mal les zones les plus rurales du département. Selon l'Insee, près de **100 communes**, sur les **688 qui composent l'Oise**, ont un temps médian d'accès à l'hôpital de **45 minutes ou plus**.

Journalistes, pour interviewer Benjamin Levasseur, adhérent CCMO Mutuelle et usager de Medaviz, vous pouvez contacter Léa Doucet, attachée de presse au 0 777 385 285

Medaviz en quelques chiffres :

- **120 professionnels de santé** affiliés, représentant **30 spécialités** médicales et paramédicales (médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, psychiatres, sages-femmes, pharmaciens, ORL, etc.)
- Jusqu'à **200 appels traités chaque jour**
- Près de **5 millions de bénéficiaires**
- **Des dizaines de partenariats** avec des OCAM (Organisme Complémentaire d'Assurance Maladie), des entreprises et des sociétés de services aux seniors.

A propos de CCMO Mutuelle | www.ccmo.fr

Créée en 1943, CCMO Mutuelle s'adresse à tous en matière de santé et de prévoyance : particuliers, salariés d'entreprises, retraités, professionnels indépendants et gérants majoritaires. Elle couvre aujourd'hui près de 170 000 personnes en santé et prévoyance. 50 % d'individuels, 50 % en entreprises et collectivités de toutes tailles, de l'industrie aux services, de la structure associative ou de la PME locale à la multinationale. CCMO Mutuelle exerce le métier d'assurance santé en défendant au quotidien ses valeurs mutualistes fondées sur la solidarité et le respect de la personne humaine, l'absence de recherche de profit, la proximité et la non sélection du risque. Au-delà de l'activité spécifique à toute mutuelle, CCMO Mutuelle assure un rôle d'acteur santé. Elle place l'Homme au cœur de ses préoccupations et la prévention au centre de ses actions.

Retrouvez la Mutuelle CCMO sur   

Contact presse CCMO Mutuelle | Presstance – Léa Doucet • 0 777 385 285 ldoucet@presstance.com